



Installation de barreaux volets

Par **berthelin**, le **27/11/2015** à **15:43**

BONJOUR marque de politesse [smile4]
Un locataire, qui a pris un logement en toute connaissance il y a un an, non présence de barreaux aux fenêtres qui sont anti effraction de la cuisine et de la salle de bain, présence d'un volet qui s'est abîmé à la fenêtre de la porte double vitrage d'entrée d'une petite maison sur un terrain clôturé, demande maintenant l'installation d'un volet et de barreaux. Est ce que moi le bailleur je suis dans l'obligation d'accéder à sa demande.
Merci de votre réponse.

Par **Lag0**, le **27/11/2015** à **16:45**

Bonjour,
Il n'y a aucune obligation légale d'avoir des volets aux fenêtres.
Non seulement vous n'avez aucune obligation de les faire installer, mais vous pouvez vous opposer à ce que votre locataire le fasse à ses frais.

Par **Tisuisse**, le **28/11/2015** à **07:52**

Bonjour Lag0,
Si ces fenêtres sont facilement accessibles (rez de chaussé par exemple, je ne suis pas certain que les volets ne soient pas obligatoire. De plus, le locataire, devant pouvoir jouir paisiblement du bien qu'il loue, est en possibilité de demander des protections minimales contre le vol : des volets en bon état, des barreaux aux volets ne sont pas superflus, il y a de grandes chances pour que ces protections soient exigées par son assureur.
Qu'en pensez-vous ?

Par **Lag0**, le **28/11/2015 à 10:40**

Bonjour Tisuisse,
Le contrat d'assurance ne concerne que le locataire et son assureur. Beaucoup d'assurances imposent des protections pour couvrir complètement un cambriolage et pratiquent une baisse des remboursements s'il n'y en a pas. Mais encore une fois, cela ne concerne en rien le bailleur, c'est une affaire entre le locataire et son assureur. Au locataire de trouver une meilleure assurance qui le couvrira ou à lui de chercher un autre logement.
Pour le reste, les critères pour le logement décent sont consultables là : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000005632175&dateTexte=20151128>
Si vous y voyez volets ou barreaux aux fenêtres, moi pas...

Par **berthelin**, le **28/11/2015 à 17:41**

Bonjour LargO?
Merci de votre réponse aussi rapidement.